

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Accidents de la route : "Sens unique" et Trans'Akanda en campagne

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

L'ORGANISATION non gouvernementale (ONG) "Sens unique" a lancé le week-end écoulé la campagne "Décembre orange", qui vise à sensibiliser les automobilistes contre l'insécurité routière.

Durant un mois, les membres de l'ONG vont chaque week-end silloner les artères de la capitale pour discuter avec les automobilistes, afin de leur rappeler les règles essentielles à adopter sur la route, pour une conduite responsable.

Cette 1ère édition a obtenu le soutien de Trans'Akanda, qui partage ces valeurs

de responsabilité au volant. Le président de "Sens unique", Cédric Bassadila Moutendi, a rappelé que les accidents de la circulation sont récurrents sur nos voies à cause de plusieurs facteurs : le non-respect du Code de la route, l'utilisation des téléphones portables, l'utilisation du make-up au volant, pour les femmes, mais aussi l'obtention frauduleuse des permis de conduire par certains conducteurs.

" Il est nécessaire, pour la sécurité de tous les usagers de la route, que les conducteurs soient plus responsables. Car en conduisant de manière irresponsable, nous mettons en danger la vie des autres et la nôtre égale-

ment. Des témoignages reçus de plusieurs anciens accidentés de la route, lors de cette première journée, sont très poignants. Des personnes qui se sont levées un matin pour aller au travail se sont retrouvées du jour au lendemain

sur une chaise roulante, à cause d'un conducteur inconscient, vous imaginez ? ", a souligné Cédric Bassadila Moutendi. Lequel lance un appel à toutes les composantes de la société à participer à cette campagne.



Photo: AEE

Insalubrité : le canal de Batavea débarrassé de ses détrit

PMM
Libreville/Gabon

SAMEDI dernier, les agents de la société Gab'Oil ont retroussé les manches à travers une opération de salubrité au quartier Likouala, dans le 3e arrondissement de Libreville. Le but étant de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens habitant cette zone. Mais surtout permettre aux enfants qui apprennent dans les alentours d'être en sécurité sanitaire.

Mobilisés autour de leur administrateur directeur général, Bernardin Mve Assoumou, les agents présents à cette opération à valeur citoyenne ont débarrassé le canal de tous les détrit

reptiles. " Gab'Oil est une entreprise citoyenne et notre ambition, à travers cette action, est motivée par notre engagement à impacter favorablement cet environnement dans lequel vivent de nombreuses familles et où apprennent un nombre important de jeunes élèves. Nous avons voulu contribuer à leur donner un cadre de vie sain", a indiqué Cédric Malonga, responsable département de la communication de Gab'Oil.

Occasion pour Cédric Malonga d'appeler les habitants vivant le long du canal de Batavea au sens des responsabilités, de les inciter à faire des efforts de toujours maintenir cet endroit dans un état de propreté absolu.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES PARTICIPATIONS

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (CDC)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 06/12/2023
Appel d'offres : N°06 / MEP/ CDC/ 2023
Nom du projet : Acquisition de fournitures de bureaux.
Source de financement : Fonds propres Budgets 2024-2025

1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) lance un appel d'offres pour l'acquisition de fournitures de bureaux

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux lots suivants :

Lot n°1 : Encres pour imprimantes et photocopieurs ;
Lot n°2 : Autres fournitures de bureaux.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour les deux (02) lots. Dans ce cas, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-

dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant sera de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME. Le paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Caisse des Dépôts et Consignations
BP : 8820 Libreville - Gabon
Tel : 066.00.45.83

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27/12/2024 à 14 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 28/12/2023 à 09 heures dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations, Immeuble PHOENIX, 70 Rue Simon KALIFE en face de la Chambre De Commerce.

Administrateur Directeur Général
de la Caisse des Dépôts et
Consignations (CDC)



Le Directeur Général des Marchés
Publics

